



SÉANCE DU 4 juin 2024

Présents : Monsieur Emmanuel HANON, Président ; Mesdames Pierrette DOMBLIDES, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU, Messieurs Bernard CAZENAVE, Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Claude GAHAT, Jacques LABORDE, Stéphane PINARD, Guy PIOVESANA, Michel POUQUET, Christian WILS.

Absent excusé : Messieurs Jean Louis GROUSSET

Ont donné pouvoir : Madame Joëlle BAYLE LASSERRE à Monsieur Emmanuel HANON, Madame BERGEZ CASALOU à Monsieur Marc DESPLAT, Monsieur Bernard DEFRANCE à Madame Pierrette DOMBLIDES.

24-26 Tableau des effectifs

Le Président propose au Conseil d'Administration la modification du tableau des effectifs du CCAS. En effet, suite aux avancements de grade accordés,

Il convient de supprimer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet
- 1 poste de conseiller supérieur socio-éducatif à temps complet
- 3 postes d'agent social principal 2ème classe : 3 postes à temps non complet dont 2 postes à 30 h et un poste à 25 h.

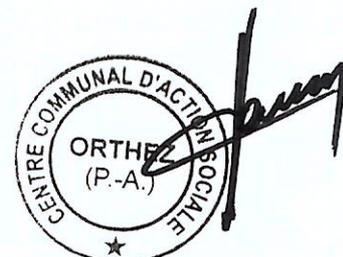
Il convient de créer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif principal 1ere classe à temps complet
- 1 poste de Conseiller hors classe socio-éducatif à temps complet
- 3 postes d'agents sociaux principaux 1ere classe dont 2 postes à 30 h et un poste à 25 h

La modification prend effet au 1er juillet 2024.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'adopter la modification du tableau des effectifs. Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré à Orthez,
le 04 juin 2024



Le Maire d'Orthez
Président du CCAS
Emmanuel HANON